



DELIBERATION
COMITE SYNDICAL
Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

SEANCE DU 18 avril 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
34	12	15

Date de convocation 14 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois le dix-huit avril à douze heures quinze, le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Comité syndical dans les locaux du Syndicat mixte du Pays de Chaumont, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

Présents : Didier COGNON, Lise COURTOIS, Audrey DUHOUX Franck DUHOUX, Stephan EMERAUX, François GUYOT, Marie-Claude LAVOCAT, Bernard LUISIN, Etienne MARASI, Stéphan EMEREAUX, GUY BERNARD, Stéphane MARTINELLI, Patrick VIARD

Excusés : Olivier BILLARD, Patrice CLOSS, Claude COSSON, Jean-Guillaume DECORSE, Josette DEMANGEOT, Gilles DESNOUVEAUX, Christine GUILLEMY, Jonathan HASELVANDER, Martine HENRISSAT, Nicolas LACROIX, Arnaud LAMOTTE, Christophe LIMAUX Bernard, Françoise MONGIN, Michel MENET, Anne-Marie NEDELEC, Véronique NICKELS, Frédéric ROUSSEL Bernard VIALLETEL Nicole PENSEE, Roland THERY Patrice VOIRIN. Jean-Marie WATREMETZ

Représenté : Claude COSSON par Stéphane MARTINELLI,
Christine GUILLEMY par Didier COGNON
Roland THERY par Marie- Claude LAVOCAT

Monsieur Franck DUHOUX a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Adoption du Budget Primitif 2023

N° de délibération : 2023-13

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	15	15	15		

Conformément aux articles L.2311-1, L.2312-1 et suivants du CGCT relatifs au vote du budget primitif, et à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal.

Ce budget concerne l'activité du Syndicat. Il est présenté par fonction et voté par chapitres.

SUR PROPOSITION du Président d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2023 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous :

SECTION	DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	856 651.50€		856 651.50€	
	011	165 342.71€	R002	253 395.35€
	012	274 500.00€	74	410 934.93€
	65	30 202.00€	75	2 100.00€
	67	79 508.00€	042	190 221 .22€
	042	306 998.79€		
INVESTISSEMENT	286 760.65€		464 289.91€	
	16	1 825.20€	10222	722.00€
	204	56 000.00€	1068	32 714.23€
	21	6 000.00€	1311	37 659.60€
	040	190 221.22 €	13158	86 195.29€
	D001	32 714.23€	040	306 998.79€
TOTAL	1 143 412.15€		1 320 941.41€	

Et **APRES** en avoir délibéré, le **Syndicat Mixte du Pays de Chaumont** décide à l'unanimité par vote à main levée.

1° D'approuver le Budget Primitif 2023, tant en dépenses qu'en recettes.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Stéphane MARTINELLI, Président



Stéphane MARTINELLI

STEPHANE MARTINELLI
2023.04.20 15:56:39 +0200
Ref:20230420_153210_1-2-O
Signature numérique
le Président